

# Zone de vente

## Les règles de prévention en livraison à domicile (LAD)



Lors de la commande, informer les clients des consignes à respecter pour la livraison ou la vente à emporter



**Gestes barrières**

Établir un périmètre aux alentours de la zone d'envoi (marquage au sol si c'est possible) pour l'attente des livreurs ou des clients, le temps que la commande soit prête

Pour les plats à emporter, limitez la coactivité et le contact avec le livreur ou les clients  
=> prévoyez une zone de dépôt des repas déjà emballés, avec présence de gel hydroalcoolique



**Aucun contact**  
entre le personnel et les livreurs

**1 livreur dans la zone**



**Étape de remise des plats à livrer**

- 1 Le livreur indique le numéro de commande
- 2 Le personnel en charge de la LAD pose le sac dans un endroit dédié
- 3 Le livreur s'approche et le récupère



Le matériel de livraison doit être régulièrement nettoyé, particulièrement les zones en contact avec les mains, à l'aide de produits désinfectants. Prévoir un kit de désinfection et de protection pour le chauffeur



**Lors de la livraison du repas :**

Le livreur appelle le client à son arrivée. Le livreur s'écarte d'une distance de minimum 2 mètres de la porte, avant ouverture de la porte par le client. Favoriser le paiement sans contact.

**Aucun contact**  
entre le client et les livreurs

